

méré le mag

Août - 2018



Le Mag **Août**
2018



Edito	P3
Vie scolaire	P4>5
Saint Fiacre	P6
Paintball - Bubblefoot	P7
Revivons l'histoire	P8>14
Rassemblement Trabant	P15
Cinéma Plein air	
6sson Concours Lépine International Paris 2018	
MTC	P16>17
Passer son code de la route	P17
Prévention routière	P18
Recrutement	P18
ASCL	P19>21
Saint Jean 2018	P22
Infos pratiques - Carnet	P23
Agenda	



Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY,

Alain COLOMBI, Associations de Méré,

Commision Jeunesse.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : www.mere-village.fr

Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille

(1^{er} étage) tous les jours :

Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de

14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



Michel RECOUSSINES
Maire de Méré

Une fois encore les activités et manifestations ont été nombreuses au printemps pour clôturer l'année scolaire et débiter un été ensoleillé et chaud.

Pour la dernière année du centenaire de la Grande Guerre, les associations « Amis de François Quesnay et ASCL » avec l'aide de la Commune ont prévu des animations afin de faire « revivre l'histoire » : spectacle en plein air au Poirier d'Encre le 29 septembre à 16h30 avec l'âne Anthelme, café-débat d'Aspirine le 12 octobre à 20h30 sur les femmes durant la Guerre et après, exposition pédagogique et personnalisée à la Mairie du 3 au 11 novembre, concert classique à l'Eglise avec lectures de poèmes de musiciens et écrivains combattants mêlées aux mélodies, Messe du souvenir le 10 novembre à 18h30. Le déroulement de la cérémonie officielle du 11 novembre sera détaillé ultérieurement, elle se terminera avec la célébration de « l'Arbre de la Paix » planté par les enfants de l'école de Méré et leur instituteur il y a 100 ans, toujours dressé face au monument honorant les noms des victimes inscrits dessus.

Avant cela, nous allons nous retrouver le 28 août au Poirier d'Encre pour une séance de cinéma en plein air proposée par le Conseil Départemental. Ceux qui le veulent pourront à partir de 19h00 pique-niquer sur place ou profiter du Food Truck présent avant la projection du film « les Pirates des Caraïbes – Jusqu'au bout du monde ».

Puis comme chaque année, nous nous verrons lors du forum des associations le 8 septembre, de la fête de la St Roch le 9 septembre, des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre et de la randonnée cyclo de l'ACMM le 23 septembre, et lors des deux nouveautés : le spectacle avec l'âne Anthelme le 22 septembre au Poirier d'Encre et la Messe de la Saint Fiacre le 29 septembre à 18h30 dans une Eglise de Méré fleurie comme il se doit.

Bon courage à ceux qui ont repris le travail et bonne fin de vacances pour les autres.

Michel Recoussines.

Classe découverte environnement des classes CE2 et CM1



Du 9 au 13 avril 2019 les enfants des classes de CE2 et de CM1 sont allés en classe découverte environnement en Auvergne. Les activités sur l'eau et les volcans (randonnées), la visite d'une bergerie et des thermes romains ont permis aux enfants de coopérer pour amoindrir l'individualisme, de se motiver pour un projet commun, d'apprendre à vivre en société hors du cadre familial et de partir au moins une fois dans sa scolarité. Une participation financière de 160€ par enfant a été accordée par le Conseil Municipal.

Visite de l'Assemblée Nationale le 7 juin 2018



Les enfants de la classe de CM2 de Mme Laporte ont accueilli dans leur classe le 13 avril Mme la députée Aurore Bergé qui a expliqué son rôle au sein de l'Assemblée Nationale et dans notre circonscription.

Le 7 juin, lors de la visite de l'Assemblée Nationale notre députée est venue saluer les enfants accompagnés de leur enseignante, de Mr le Maire, de quelques élus, de quelques parents d'élèves élus et des enfants de la classe.

Journée découverte de pétanque pour les enfants de la classe de CM2



Lundi 2 juillet 2018, les enfants de la classe de CM2 de Mme Laporte ont eu un après-midi découverte sur la pratique de la pétanque.

Les adhérents de La FFST (Fédération Française du Sport Travailleiste) comité départemental des Yvelines multisports agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ont encadré nos jeunes enfants en les faisant participer à un tournoi de pétanque. Un après-midi récréatif avant les vacances suivie de la remise du diplôme d'initiation et d'un trophée nominatif à chaque enfant par Mr Michel Recoussines Maire de Méré et de Mr Antoine Magrino président du club des Mesnuls.

Animations de fin d'année pour nos écoles



Le vendredi 22 mai 2018 à 18h30, un spectacle musical sur le thème des jardins créé par les enseignantes avec l'aide de Clémence De Vasselot intervenante musical financée par la commune a été présenté aux parents d'élèves de l'école maternelle. Au vu des conditions météo, le spectacle a eu lieu dans la cour de l'école et pour clôturer la soirée, les parents d'élèves avaient organisé un repas qui a connu un vif succès.

Le samedi 30 juin de 10 heures à 14h30, les enfants ont pu participer à un rallye pédestre sur la commune organisé par les enseignantes et comme à l'accoutumée différents stands de jeux, buvette et repas ont été mis en place par les parents d'élèves pour animer la kermesse.



Mr le Maire Michel Recoussines, Mme Sylviane Duquenoy adjointe au maire et Mme Isabelle Bonnuît conseillère municipale ont effectué la remise des livres pour le passage en 6ème des élèves de la classe de CM2 de Mme Laporte.

Ensuite les enfants tous réunis sur l'estrade ont montré le travail de l'année de la chorale orchestré par Mme Aoun-Masson enseignante de la classe de CM1.



Saint Fiacre, moine guérisseur à la main verte

La Société d'horticulture de Montfort, qui a fêté son centenaire en 2010, célèbre saint Fiacre depuis 1930.

Les sociétés d'horticulture sont issues des foires-expositions agricoles du XIXe siècle qui rassemblaient également les jardiniers. Créée en 1904, la société rambolitaine initia en 1907 une section pour le canton de Montfort, présidée par Marguerite Belèze, célèbre botaniste montfortoise, spécialiste des champignons,

mousses et lichens. Suite à une dissension, les jardiniers du canton de Montfort ont créé en mars 1910 leur propre société sous l'impulsion du maire, Robert Brault. Ils ont alors développé l'horticulture locale avec des expositions et des concours, ainsi que des visites de jardins. L'attribution de prix stimulait les productions de fleurs, fruits, légumes et les techniques horticoles.



Légumes et herbes pour pèlerins et malades

Sous l'inspiration de M. Leclerc, jardinier rue Saint-Nicolas à Montfort, la société d'horticulture célèbre en 1930 pour la première fois saint Fiacre, protecteur des jardiniers.

Ce moine du VIIe siècle, d'origine irlandaise, créa un monastère près de Meaux. Sa renommée, liée à ses guérisons, provoqua rapidement un tel afflux de visiteurs qu'il obtint de son évêque un terrain. L'usage voulait que le périmètre des terres accordées soit celui correspondant à un fossé creusé à la main en une journée de travail. Saint Fiacre s'y attela à l'aide de son bâton miraculeux et y cultiva des légumes pour les pèlerins et des herbes pour les malades. Ce lieu a donné naissance au village qui porte toujours son nom, au cœur de la Seine-et-Marne.

Saint Fiacre figure sur le pommeau du bâton de confrérie de la Société d'horticulture de Montfort qui est arboré fièrement telle

une bannière, lors de leur procession. Ce bâton béni en 1932 par l'abbé Collin a été financé et commandité par M. Leclerc, jardinier rue Saint-Nicolas, au sculpteur Auguste Cornu, créateur du monument aux morts de Montfort.

Les jardiniers de la Société d'horticulture et leurs amis se retrouvent au printemps pour un moment festif, ainsi qu'au début de septembre pour décorer magnifiquement, sur un thème donné, les églises de Montfort, Galluis, La Queue-lez-Yvelines ou Méré en alternance.

Ne manquez pas d'admirer les églises fleuries de Montfort le 2 septembre et celle de Méré le 29 septembre prochains.

Yvette Vibert et Michel Foucault



Fête de Saint-Fiacre à Méré
Le samedi 29 septembre 2018

La décoration florale est réalisée par la Société d'Horticulture de Montfort l'Amaury
Messe à 18h30 en l'église Saint-Denis

Paintball - Bubblefoot



Pour la quatrième année consécutive la commission jeunesse a proposé aux jeunes de Méré et à leurs parents une animation gratuite consacrée au paintball et au bubblefoot. Ainsi le dimanche 27 mai de nombreux jeunes et moins jeunes parfois en famille se sont réunis au Parc du Poirier d'Encre pour disputer en équipe des matchs endiablés de paintball et de bubblefoot.

Pour la première fois notre partenaire nous a permis, avec du matériel adapté et des tenues de protection parfois trop grandes, de faire jouer des tous petits, filles et garçons en toute sécurité à la grande satisfaction des parents. L'activité bubblefoot proposée dans le gymnase nous a permis de limiter les temps d'attente pour le paintball, elle a permis aux plus téméraires de réaliser des

figures acrobatiques toujours aussi spectaculaires avec de bonnes montées d'adrénaline et toujours dans la joie. Félicitations à ces mamans qui, jour de la fête des mères ont osé tenter l'expérience. En quelques chiffres, plus de 350 joueurs ont participé à ces animations, plus de 14000 billes ont été tirées lors des parties jouées en équipes de 6 à 12 joueurs de 14h00 à 18h30 devant de nombreux spectateurs.

Une météo encore une fois clémente, des participants nombreux et enthousiastes, le grand professionnalisme de notre partenaire Mouving Games et l'implication des membres de la commission jeunesse ont permis de faire de cette journée un véritable succès. Merci à tous et à l'année prochaine !





Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Méré et la guerre de 14/18

Fin juillet 1914, il fait beau à Méré ; le soleil brille et les Méréens scrutent le ciel en espérant que les orages ne viendront pas perturber les récoltes à venir ; les fenaisons et moissons sont de belles promesses.

Ce sont d'autres orages qui vont éclater ; en quelques jours l'Europe va s'embraser. L'Allemagne déclare la guerre à la France et celle-ci mobilise tous les hommes susceptibles de porter les armes. Le tocsin annonçant la mobilisation générale surprend les gens dans leurs activités ; en moins de 15 jours le village se videra de tous ses mobilisés.

Les séparations sont difficiles ; les hommes partent pour l'inconnu et les femmes s'effrayent du vide laissé par les hommes. Toutefois ceux-ci partent relativement confiants et rassurent les femmes: cela ne va pas durer longtemps, on va les renvoyer vite fait chez eux, ces Allemands.

Très vite on va déchanter. Les défenses belge et française sont littéralement enfoncées ; après la défaite de Charleroi (fin août) et l'invasion de la Belgique et du nord de la France, des milliers de Belges et de Français fuient vers l'ouest et le sud, effrayés par

les exactions allemandes (le 22 août : massacre de Taminés. Les troupes allemandes ravagent la ville, tuant des centaines de civils). Les Méréens vont accueillir et venir en aide à nombre de ces réfugiés fuyant vers le sud, en devançant de peu les avant-gardes allemandes. Les Méréens étaient alors en plein dans la guerre, se demandant s'ils n'allaient pas devoir, eux aussi, fuir devant les envahisseurs que la rumeur décrivait comme extrêmement sanguinaires. Dans cette grisaille, la bataille de la Marne (6-16 septembre) va permettre de repousser quelque peu les allemands. La perspective de l'exode s'éloigne pour les Méréens qui s'installent dans la guerre :

- avec la nécessité de maintenir l'activité économique, en l'absence des hommes.
- avec l'aide aux réfugiés
- avec l'attente et la crainte des nouvelles du front ; une autre angoisse va tenailler les familles après l'annonce des premiers « Morts pour la France » : Nash Edouard, tué dans l'Aisne le 16 septembre 1914, puis Eudes Antoine, disparu au Quesnoy le 30 octobre 1914, ... Le Maire, Léon Crété, qui avait la lourde tâche d'annoncer aux familles chacun des décès, devra remplir cette douloureuse mission à vingt et une reprises.

Lettre d'un soldat de Méré proposant, depuis le front d'où il écrit, que sa femme, garde barrière à Méré, prenne en nourrice une enfant de réfugiés

« Monsieur le Maire,
Vous allez certainement recevoir la visite de ma femme pour vous demander si vous connaissez une famille d'émigrés belges ou français qui voudrait bien lui confier un enfant, de préférence une petite fille ayant environ une dizaine d'année. Ma femme s'engage, avec les parents, à nourrir et loger leur enfant pour la durée de la guerre. Nous serions, ma femme et moi, très heureux et très reconnaissants si vous pouviez satisfaire à notre désir. »

Guilloteau Léopold
Brancardier au 114^{ème} de ligne.
Belgique le 24 décembre 1914

Lettre de trois familles de réfugiés qui remercient de l'accueil et de l'aide reçus à Méré.

« Monsieur le Maire,
Des familles d'émigrants vous prient de porter à la connaissance du Conseil Municipal et aux habitants de la commune de Méré, qu'ils ont trouvé, dans cette commune des gens d'un coeur dévoué et au-dessus de tous les éloges, à venir en aide à leurs semblables dans toute les mesures du possible, et vous prient, Monsieur le Maire de remercier toute la population de Méré de leur part. »

Familles : Coqueret – Traca – Carillon
(lettre non datée, vraisemblablement
d'octobre/novembre 1914)

« Les Gardiennes du territoire national »



C'est sur un ton martial que le président du Conseil René Viviani appelle, dès le mois d'août 1914, les Françaises du monde rural : **« Debout femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie. Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille ! »**. Il s'agit alors de se substituer toutes affaires cessantes aux millions d'hommes mobilisés juste au moment des récoltes. Dès cet été, les femmes remplacent les hommes partis au front. Elles permettent ainsi de nourrir les civils et les soldats ; elles deviennent **« gardiennes du territoire national »**, comme le romancier Ernest Pérochon les surnommait en 1924.

Timbre émis par la
« Mission du Centenaire » en 2014.

A Méré, comme partout, il a fallu pallier le départ d'un grand nombre de mobilisés ; bien sûr, les personnes âgées et les enfants ont apporté leurs contributions, bien sûr il y a eu la solidarité entre voisins, mais il manquait toujours toutes ces paires de bras d'hommes.



Cette photo pourrait
avoir été prise à Méré



Dessin réalisé à l'atelier
« Visuel Art Méré » par Claudine Picard

Les femmes qui se retrouvèrent à la tête d'une exploitation, devaient en plus d'assurer le quotidien de la ferme et de la famille, se consacrer à la culture des champs. Elles se trouvèrent aussi en première ligne pour gérer les finances, gérer les approvisionnements... toutes choses qui étaient du domaine du mari et auxquelles elles participaient peu ou pas auparavant; en plus, chose nouvelle, les discussions sur les quotas de réquisitions.

Ceci se faisait, dans bien des cas, aux limites du surmenage et de l'épuisement. Les travaux agricoles, auxquels elles n'ont pas été préparées, exigent une grande force physique. Les chevaux étaient réquisitionnés pour le front ce qui rendait d'autant plus pénible les travaux des champs. Heureusement, la solidarité joua à plein entre les familles.

En octobre 1914, le maire de Méré, Léon Crété, écrivait aux autorités militaires : *« ...un de mes administrés, Chapon Désiré, ... est parti dans les premiers jours de la mobilisation. Depuis cette époque, il n'a eu aucune permission. Il a laissé aux soins de sa femme, deux enfants en bas âge et une culture importante. A cette époque des grands travaux de l'année pour l'ensemencement des terres, où la culture a besoin de tant de bras qui lui manquent, ne pourrait-on pas accorder au Sieur Chapon un congé de quelques jours. Cela rendrait un grand service à sa famille et en somme pour la culture qu'il exploite... »*

Les femmes pendant la guerre de 1914/18...

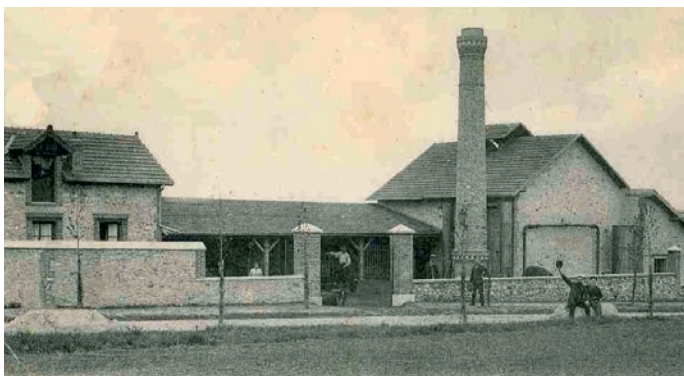
Pour les femmes d'ouvriers agricoles mobilisés, la situation était pécuniairement très difficile (plus de salaire du mari). Elles se consacraient à l'entretien d'un potager et des animaux domestiques, et pour beaucoup d'entre elles à la garde d'enfants en nourrice. Elles aidaient, autant que faire se peut, aux travaux des champs de leurs voisins. On notera quand même qu'en 1915, 17 d'entre elles, avec 27 enfants, durent faire l'objet de secours de la part du Conseil Municipal, pour survivre.

La mobilisation en 1914 entraînera une baisse de 20 % des effectifs de la main-d'œuvre masculine dans les usines. De nombreuses femmes, par goût, par raison ou par nécessité (perte du salaire du mari mobilisé) se proposeront à l'embauche. Nombreuses furent celles qui se heurtèrent à l'ostracisme de certains hommes. Dans l'industrie de l'armement, par exemple, il fallut plusieurs circulaires du ministre de la guerre pour que les femmes puissent être embauchées dans ce secteur. Ailleurs, admises dans l'activité, certaines se virent soumises à de plus fortes contraintes que les hommes.

« La guerre a été un accélérateur pour le travail des femmes dans l'industrie et les bureaux. La légitimité du travail des femmes demeurera malgré tout un combat de longue haleine. La démobilisation s'accompagnera de discours critiques sur l'émancipation des femmes et d'un éloge de la ménagère et des mères. Le devoir de repeuplement de la France paraîtra urgent après quatre années de combats. »

(Michelle Zancarini-Fournel - Historienne).

Histoire de l'usine à gaz



L'usine à gaz, rue de la Reine Anne

En 1914 il y avait à Montfort l'Amaury une usine à gaz (rue de la Reine Anne) alimentant, entre autre, les communes de Montfort l'Amaury, Méré, Les Mesnuls et La Queue-lez- Yvelines pour l'éclairage public.

La mobilisation générale ayant été décrétée le Dimanche 1er Août 1914, le propriétaire de cette usine: Olivier Mercier adressa, le jour même, la lettre suivante aux maires de ces communes et entre autre à Léon Crété, Maire de Méré.

« Monsieur Crété, Maire

Appelé par la mobilisation à partir demain lundi au matin, je viens vous informer de la façon dont le service gaz va se comporter en mon absence. Mon personnel part également dans le courant de la semaine et le contremaître part le dernier, lundi ou mardi 10 août. Dans ces conditions, je crois pouvoir vous assurer que le service fonctionnera jusque lundi 9 août au matin.

Veillez, si vous le jugez utile, renseigner le public à ce sujet par affiche à la mairie. Veillez agréer, Monsieur Crété, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

Pendant quelque temps, les maires des communes concernées par la distribution du gaz n'ont pas réagi ; sans doute pensaient-ils, eux aussi, que ce ne serait pas long et que bientôt les hommes reviendraient. Mais les événements indiquant que l'état de guerre risquait fort de durer longtemps, une commission municipale chercha une solution et finalement se tourna vers Albertine Blondeau, épouse Mercier, lui mettant la pression en arguant **«...que la guerre ne constitue pas, par elle-même, le cas de force majeure suspendant l'exécution des contrats»**

...même si tout le personnel a été mobilisé.

Finalement, Madame Mercier accepta de relancer la production malgré la difficulté de retrouver du personnel, de faire réparer l'usine endommagée par l'arrêt de fabrication, c'est-à-dire par le refroidissement, et malgré le prix élevé du charbon et la difficulté de s'en procurer avec régularité. Une convention est signée, fixant un prix du gaz évoluant en fonction de l'évolution du prix du charbon, et la production repart en août 1915.

Madame Mercier, qui n'avait sans doute jamais été impliquée par son mari dans la gestion de l'entreprise, ne fut pas en mesure de tenir un coût de production du gaz au niveau demandé par ses interlocuteurs, d'autant plus que le prix du charbon se mit à flamber. En février 1916, nouvelle demande de Mme Mercier pour que le prix de vente du gaz soit au niveau de son coût de production. Nouveau refus.

Elle accepte de garder le prix de vente imposé, mais demande que les municipalités couvrent ses déficits d'exploitation. Nouveau refus. Un étonnant marché lui est alors proposé : elle continue à vendre au prix imposé, ...elle assume les déficits d'exploitation ... jusqu'à ce que le prix du charbon baisse et alors elle sera autorisée à maintenir le même prix de vente du gaz pour récupérer le montant des déficits accumulés !!! Elle accepte ce marché léonin en mai 1916. Bien évidemment la situation continue de se dégrader. En décembre 1916, à court de trésorerie, Madame Mercier demande une avance aux municipalités, pour acheter du charbon. Refus. Madame Mercier jette l'éponge et arrête la production.

Monsieur Mercier, fait prisonnier dès le début de la guerre, est revenu à Montfort aussitôt après l'armistice. Le 17 novembre 1918 il négociait une remise en route de la production de gaz, ... à ses conditions.

... et après

...et puis un jour, la guerre est finie. Le retour du soldat ne s'opère pas toujours dans d'excellentes conditions.

Il veut reprendre sa place, toute sa place aux champs et à l'usine.

Les femmes en ses 4 années de guerre ont goûté à l'indépendance et à la responsabilité,

La femme de 1919 ne ressemble plus à celle de 1914, Mais l'essor du féminisme se heurte aux discours conservateurs.

Malgré le rôle majeur tenu par les femmes durant la grande guerre, il faudra attendre 1944 pour leur voir obtenir le droit de vote.

Dans le cadre des différentes manifestations organisées pour célébrer le centenaire de la fin de la Grande Guerre, Aspirine se met au diapason, et propose un café Débat sur ce rôle important joué par les femmes en ces temps de guerre, sur leur prise de conscience de leur aptitude à l'indépendance et à la responsabilité, sur l'essor du féminisme et les fortes oppositions conservatrices de l'époque, sur l'évolution des rôles et responsabilités des femmes dans la société française d'après-guerre.

Pour donner du corps à ce débat, Aspirine a fait appel à :

Françoise Thébaud

Historienne – professeur émérite d'Histoire
Spécialiste de l'Histoire des femmes.

Auteure de plusieurs ouvrages, dont : « *Les femmes au temps de la guerre de 14* » (2013)

Ce prochain Café Débat, sur un sujet toujours à l'ordre du jour, s'annonce passionnant, du fait de la notoriété et la compétence de son animatrice. Ce sera d'autant plus intéressant et instructif que nous serons nombreux à venir y participer.

Café Débat : Salle des mariages - mairie de **Méré**



Vendredi 12 octobre 2018, 20h30

Françoise **THEBAUD**, historienne
Spécialiste de l'histoire des femmes

LES FEMMES ... !

EN 14-18 ET APRES



Réservations : 01 34 86 99 78 ou aspirine78490@gmail.com
Entrée 3 euros.

Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse

Un groupe de Méréens sur le Front la Grande Guerre

Nous devons être une vingtaine, nous ne fûmes que dix-huit à arpenter quelques espaces marquants de ce qu'était le Front il y a cent ans. De Meaux à Saint-Hilaire-le-Grand par Oulchy-le-Château, Corbeny, Craonne et Craonnelle, Massiges et Suippes. Dame Nature y a repris depuis longtemps ses droits et se montre magnifique. La météo ne voulut pas être en reste.

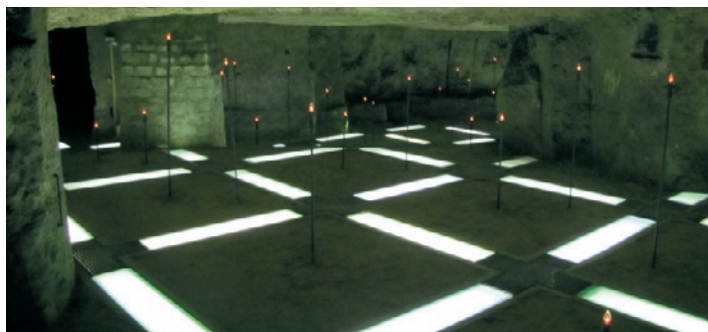
Samedi 19, nous avons rendez-vous à 14h pour une visite libre du **Musée de la Grande Guerre à Meaux**.



Finalement, tous en avance, nous nous sommes retrouvés à une terrasse de café place de la cathédrale. On ne pouvait mieux commencer.

Une courte visite improvisée dans le magnifique édifice nous fit découvrir, entre autres, une version originale du miracle de la Marne en 1914 (voir Le Courrier de la Manche du 3 janvier 1915). Pour le musée, les collections étant tellement riches et variées, nous avons choisi une visite libre qui permet à chacun de

Dimanche 20, la Journée commence par la visite guidée par Vincent Dupont de **la Caverne du Dragon**, carrière de pierre, qui servit d'abri, caserne, fortification, hôpital, à nos anciens comme aux Allemands. La cohabitation n'y fut pas qu'affrontement. Des lumignons rappellent leur présence dans cette basilique souterraine.



En fin de matinée, Noël Genteur, ancien maire de Craonne et passeur de mémoire de ces lieux, nous accueille au pied du **monument dit des Basques**.

Cette oeuvre originale financée par les anciens combattants eux-mêmes est remarquable. Le berger béarnais tourne le dos au Chemin des Dames des combats, et tête baissée, tourné vers le pays, semble penser aux siens, comme aux copains tombés là.

En mairie de Craonne, notre guide du jour nous aide à mieux comprendre **le triptyque tragique de Jacques Tardi**.

Après un pique-nique ensoleillé, nous parcourons le vieux Craonne devenu arboretum, remontrons à la tour observatoire, arpenterons la tranchée du Balcon jusqu'à la statue de l'Empereur,

visiter à son rythme, en fonction de ses propres centres d'intérêt. Puis en route vers le Chemin des Dames, étape à Oulchy-le-Château pour voir et comprendre **Les Fantômes**, l'oeuvre de Paul Landowsky. Nous sommes sur les lieux de la deuxième bataille de la Marne, celle du printemps et de l'été 1918.

« *Un monument magnifique qui marque toute la tristesse des hommes qui ont combattu et leur résignation et impuissance devant le désastre de la guerre* ». A.B.



En fin d'après-midi, installation à l'Hôtel du Chemin des Dames, le bien nommé, à Corbeny. Moment repas chaleureux suivi

pour quelques uns d'une montée de nuit à la tour observatoire du plateau de Californie, au-dessus de Craonne, à l'extrémité est du Chemin des Dames. Les lumières de Reims au loin. A la lueur des frontales :

« *Adieu la vie, adieu l'amour... Nous entonnons a capela la chanson de Craonne, anonyme, recueillie par Paul Vaillant Couturier. Elle est associée aux mutineries de 1917, symbole du sacrifice inutile* ». A.J.R.

A l'extérieur, deux oeuvres mémorielles:

les totems noirs de La Constellation de la douleur de Christian Lapie rappellent le sacrifice des troupes coloniales ;



pour la seconde, le titre choisi par Haim Kern pour son oeuvre : **"Ils n'ont pas choisi leur sépulture"**, parle de lui-même.

vestige des combats de 1814, avant de descendre à Craonnelle, à la nécropole nationale. 3910 combattants français y reposent, dont 1884 en ossuaires. Vingt-quatre tombes de soldats britanniques et deux de soldats belges sont mêlées à celles des nôtres. Nous ne pourrons malheureusement nous y attarder, la météo se faisant fâcheuse en cette fin de journée aussi belle qu'émouvante. Nous dînerons en compagnie de Noël Genteur.



... 19 - 20 - 21 mai 2018

Lundi 21, après une bonne nuit réparatrice, le réveil est matinal.



Une centaine de km nous séparent de **la Main de Massiges**, haut lieu des combats Champagne de 1915. Pierre Labat, maire, ancien artilleur, nous fait une visite magistrale-ment documentée de ce site soigneusement restauré. Dans les tranchées ré-ouvertes, nous nous trouvons en trois dimensions dans ce que nous ne connaissons qu'en dessins ou photographies. Nous y sommes au calme, sans

le fracas des bombardements, les hurlements pour sortir de la tranchée et monter à l'assaut, les cris toute la nuit des agonisants pris dans les barbelés et qu'on ne peut aller chercher, les odeurs pestilentielles... Impossible d'imaginer l'inimaginable. Ce que les bonshommes qualifièrent d'inénarrable? « A Craonne comme à Massiges : ce sont des milliers de soldats qui sont sous nos pieds... » (A.B.)



Ultime étape de notre pèlerinage laïque, la **nécropole russe de Saint-Hilaire-le-Grand**.

Beau lieu paisible de mémoire et de recueillement. Noël Genteur, la veille, nous avait conté l'histoire des deux brigades venues épauler les armées alliées à l'ouest, leur périple de Moscou à La Courtine, par Vladivostok, Marseille, Paris, le camp de Mailly et le Chemin des Dames, leurs combats, leur révolte, leur fin tragique.

A Suippes, après le repas, nous faisons halte devant le **monument dédié aux caporaux de Souain**. Nous évoquons le triste épisode, l'attitude du général Réveilhac et celle du colonel d'artillerie Bérubé qui refusa, sans ordre écrit, de faire tirer sur nos tranchées pour en faire sortir les soldats qui refusaient de remonter à un assaut suicidaire. Il n'y eut pas d'ordre écrit... mais ensuite des fusillades exigées pour l'exemple. Nous disons le long combat de Blanche Maupas, épaulée par la Ligue des Droits de l'Homme, pour la réhabilitation de Théophile, de ses trois camarades, Lucien Lechat, Louis Girard et Louis Lefoulon.



- « Si la France n'a pas été effacée de la carte de l'Europe, c'est avant tout à la Russie que nous le devons ». Maréchal Foch. (A.J.R.)
- « La passion (de nos guides), toutes ces explications..., photos et lieux historiques que nous avons visités, me font dire: Ne les oublions pas! ». (A.B.)
- « J'avais entendu parler de la guerre de 14-18. Je l'avais apprise à l'école, mais j'ai appris là-bas des choses que je ne connaissais pas... Stupéfaction devant tant de cruauté humaine et décalage entre le devoir de mémoire officiel et la réalité ». (M.C.)
- « Ce fut un excellent week-end de convivialité, de bonne humeur, de rires (malgré tout - ndlr -) et de connaissances approfondies. » (A.J.R.)

Compte rendu : Méré, juin 2018. Didier Cochet avec la complicité d'Anne Brière, Magali Capitaine, Jacques Rannou et Alain Bourg.
Crédit photographique: M. et A. Bourg, A. Brière, N. et S. Cattin, Nathalie et J.-P. Gérard, S. et D. Lannyo.

Les animaux aussi ont participé à la guerre et y ont payé un lourd tribut.

Entre autres, les petits ânes qui, par groupes de 10 à 15, passaient dans les tranchées portant chacun 40 à 50 kg de ravitaillement en vivres, en munitions et matériaux pour réparer les tranchées, portant aussi les blessés, sauvant des vies humaines.

Pour remémorer cette partie de l'Histoire, nous vous offrons:

Un spectacle d'extérieur :
Le samedi 22 septembre, à 16h30
dans les espaces verts de Méré

*



NOTES DE L'AUTEUR

L'arrière-arrière-grand-père de mon âne et mon Grand-père se sont connus durant la Première Guerre Mondiale. Singulier binôme parmi tant d'autres, affectés au ravitaillement et animés d'une amitié indéfectible, ils ont miraculeusement survécu à cet enfer.

Afin que cette mémoire ne se perde pas, nous nous sommes attelés à mettre bout à bout les bribes des récits qu'ils nous ont transmis. Ainsi, de gênes en histoires...

ANTHELME ET ALBERT, PAS MORTS POUR LA FRANCE

A partir de son texte écrit dans le courant de l'année 2016, l'acteur Donatien Guillot propose un récit d'extérieur, dédié aux ânes et aux hommes morts à la guerre de 14-18. Ils s'appelaient Muguet, Lorient, Romarin, Lili, Murphy, Biscuit, Gabin, Ozon, Capucine... En 1914 un ordre de réquisition était lancé et les ânes furent utilisés pour marcher dans les boyaux, peu larges et peu profonds, pour lesquels les chevaux et les mulets étaient trop hauts. Ils étaient environ 5 000 dans le secteur de Verdun, au plus fort de la bataille.

Par le théâtre, l'âne Anthelme et le soldat Albert (personnages venus de notre passé) viennent témoigner de leur histoire qui appartient désormais à la grande Histoire. Raconter cette amitié entre ce soldat et cet âne permet de convoquer les fantômes de nos ancêtres. Il s'agit bien d'une commémoration par le spectacle, rendre ces personnages vivants à nouveau pour que l'on ne puisse pas les oublier.

* * *

ATTENTION

Il s'agit d'un spectacle vivant, avec un animal.
Pour éviter tout mouvement intempestif pendant la représentation, les spectateurs devront être, et rester, assis.
Les places, gratuites mais en nombre limité (120), devront être réservées à l'avance à l'adresse :
anthelme.mere@gmail.com



LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Méré
Espace du Poirier d'Encre
Accès rue Bocquet

Mardi 28 août - 20h45
**Pirates des Caraïbes :
Jusqu'au bout du monde**

Possibilité de pique-niquer
ou de profiter d'un Food Truck
sur place à partir de 19h00

+ d'infos sur :
yvelines.fr/cinema
[facebook.com/yvelinescinema](https://www.facebook.com/yvelinescinema)

Yvelines
Le Département

yvelines.fr
f t y

Du 14 septembre 17h au 17 septembre 10h

1^{er} RASSEMBLEMENT DE TRABANT EN FRANCE

À
VICO
78
YVELINES

- TARIF WEEK-END POUR LES EXPOSANT : 10€
(Douches & toilettes à disposition, Possibilité de camper sur place)
- REPAS AU VILLAGE LE SAMEDI SOIR : 20€ (boisson comprise)
Inscription impérative avant le 10 mai.
- BALLADE EN TRABANT LE DIMANCHE MATIN (de 10H à 12H)
- BUVETTE & FOOD-TRUCK

Trabant

La Trancheuse 6SSON COMPACT multifonctions créée par Eric Lindemann, habitant de Méré.



Elle coupe le saucisson, les viandes séchées, le pain, le fromage (raclette, parmesan, morbier, tomme, gruyère, emmental ...), les légumes (pommes de terres, courgettes, endives, aubergines, tomates, carottes ...) les fruits (pommes, poires, citrons, kiwis...). Diamètre de coupe 75 mm.

Un ustensile esthétique, pratique, écologique (en bois, pas d'électricité) et ergonomique. Dotée d'une lame extrêmement coupante de qualité professionnelle en acier inoxydable micro-dentée.

L'inclinaison du manche de la lame à 45° permet de découper de nombreux aliments sans aucun effort.

Pour travailler en toute sécurité, la trancheuse 6SSON COMPACT est équipée de 4 patins en caoutchouc qui assurent sa stabilité lors de la découpe. Il suffit de la poser à plat et il n'y a qu'à positionner

les aliments contre la lame à l'épaisseur souhaitée et d'actionner le manche grâce à sa poignée ergonomique. La partie biseautée de la trancheuse pousse les aliments pour ne pas les abîmer.

La trancheuse 6SSON COMPACT est 100 % Made in France. Elle est fabriquée dans le jura avec du bois de hêtre lamellée, et la lame est fabriquée à Thiers, un haut lieu de la coutellerie française. Les finitions, faites à la main, sont réalisées, à Méré.

Médaille d'Argent au Concours Lépine International Paris 2018.

Pour en savoir plus retrouvez nous sur :
www.6sson.fr
(Tel.06.86.40.35.10)

L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Maryline et Caroline, Benoit et Pascal les finalistes des tournois dames et messieurs 2018

Succès de notre premier tournoi « OPEN »

Pour la première fois, notre club a organisé en juin un tournoi « OPEN » c'est-à-dire ouvert à toute personne licenciée ou non au Méré Tennis Club. Trois catégories ont été créées : Tournoi jeunes, tournoi dame et tournoi messieurs.

Tournoi OPEN jeunes : 4 épreuves garçons ont eu lieu, 11 ans, 12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans. Félicitons Antoine Ravel qui s'est hissé en finale des 12 ans, Louis Delperrier pour les 15/16 ans et Arthur Clausse.

Tournoi OPEN dames : Félicitations à nos joueuses du MTC Maryline GRENINGER qui a battu en finale Caroline Dubos lors d'un match très serré (6/0, 4/6, 6/4).

Tournoi OPEN messieurs : Comme pour les dames, deux joueurs du MTC ont disputé la finale messieurs où Benoit Foucault a battu Pascal Boutefeu (6/2, 6/3).

Le succès de cette première édition, nous encourage à réitérer ce tournoi la saison prochaine. Un grand merci aux participants, aux organisateurs et à notre entraîneur Leonel (en photo avec les vainqueurs messieurs)

Résultats 2018 de nos équipes en compétition

Un grand bravo à nos sept équipes engagées dans les championnats départementaux. 4 équipes séniors et 3 équipes jeunes ont défendu brillamment les couleurs de notre club et de notre village. L'équipe dame 2 finit 1^{ère} de sa poule et monte en division supérieure l'année prochaine. Un grand bravo également à l'équipe jeunes 9/10 ans qui finit 1^{ère} exæquo de sa poule et ne s'est inclinée qu'en 1/8^{ème} de finale départementale contre l'équipe de Saint-Germain en Laye.

**Un grand merci à tous nos compétiteurs.
Bonnes vacances à tous !**

Volontaires pour participer à la vie du club

Le MTC n'existe que grâce aux bénévoles et ne peut fonctionner sans eux. Nous sommes plus que jamais à la recherche de bonnes volontés pour participer à la vie du club. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.

Dernière minute : les inscriptions au MTC peuvent être enregistrées à tout moment.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00) ou notre président Monsieur Jean-Guy Mutez (06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: jeanguy.mutez@free.fr
Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr>

Les dates du MTC

- Dernière séance d'inscription le samedi 8 septembre au chalet du MTC au Poirier d'encre.
- * Le dimanche 9 septembre, votre Club organise une « journée découverte » du tennis avec animations et test de tennis par nos professeurs. Notre nouveau partenaire proposera à cette occasion de nombreuses promotions sur des articles de tennis.
- * Notre traditionnel tournoi de doubles surprises aura lieu le dimanche 23 septembre, venez nombreux vous amuser et rencontrer de nouveaux partenaires.



Pascal Boutefeu et Benoit Foucault vainqueur du tournoi messieurs avec notre Président Jean-Guy MUTEZ.
Un très beau match sous une météo idéale. Benoit remettra en jeu son titre l'année prochaine !

MTC suite

Résultats championnats seniors :

Les résultats du MTC sont en demi-teinte cette saison avec une montée et 2 descentes, malgré la vaillance de nos joueuses et joueurs, les équipes affrontées étaient très fortes et il s'en ai fallu de peu.

MTC1 Dames 6ème place Descend en division 4 sauf repêchage en division 3

MTC2 Dames 1ère Monte en division 4 ou peut-être 3 car la Division 5 est supprimée.

MTC1 Messieurs 6ème descend au match average en division 5 sauf repêchage

MTC2 Messieurs termine 5ème de division 5

Résultats championnats jeunes :

Bonne participation des équipes jeunes 15/16 ans et 11/12 ans qui ont fini 3ème de leur poule et surtout bravo à l'équipe 9/10 ans qui a fini 1ère ex aequo de sa poule et ne s'est inclinée qu'en 1/8 de finale départementale contre une équipe de Saint Germain en Laye

Tournois Open jeunes

Le tournoi OPEN Jeunes a livré son verdict.

4 épreuves garçons 11, 12, 13/14 et 15/16 ans (34 joueurs) se sont disputées avec de belles performances des joueurs du MTC comme Ravel Antoine en finale des 12 ans.

Il faut féliciter **Delperrier Louis** qui ne s'est incliné que contre un solide 15/1 en 1/4 de finale des 15/16ans .

Sans oublier les victoires de nos jeunes, contre les jeunes de MONTFORT l'Amaury Louis Delperrier bat Victor Gauvin 30/1 et Arthur Clause bat Léo Cuvelier 30/2.

Open Dames Finale (cf photo)

2 jeunes Femmes du MTC sont arrivées en finale, Maryline GRÉNINGER à gauche a gagné la finale 6/0 4/6 6/4 face à Caroline DUBOS

Open Messieurs

Comme pour les Dames, 2 joueurs du MTC ont disputés la finale Benoit FOUCAULT a battu Pascal BOUTEFEU 6/2 6/3

Informations sur la rentrée du Méré Tennis Club, Inscriptions

De gros changements sont intervenus cette année au sein de la FFT et cela nous touche directement pour les inscriptions.

En effet la saison débutera le 01/09/2018 et non plus début octobre. Ce qui nous a obligé à réaliser les inscriptions en juin 2018 et au plus tard le 7 juillet pour les anciens adhérents. De nombreux clubs ont d'ailleurs commencé leur inscriptions.

Afin de les récompenser, il n'y aura pas d'augmentation de tarifs pour les personnes s'inscrivant avant le 7 juillet par contre les retardataires devront s'acquitter des nouveaux tarifs.

Je précise que l'inscription au club vous permet de jouer toute l'année en tennis loisirs et aide le club du MTC alors que l'inscription aux cours vous permet de vous améliorer avec nos 2 professeurs Leonel et Kamal et sert à régler partiellement leurs salaires. Ce rappel pour éviter des confusions lors des inscriptions.

Le MTC propose des cours le mercredi matin et peut être l'après-midi si nous avons suffisamment d'inscriptions. Les contrats des professeurs doivent être renouvelés en juillet, nous devons donc absolument besoin de savoir quels seront les cours ouverts à la rentrée.

De plus la prise de licence eu club est vitale car toutes nos subventions en dépendent.

les cours de l'école de Tennis du MTC reprennent dès le lundi 17 septembre, merci de finaliser vos inscriptions au plus vite. La dernière séance d'Inscriptions MTC sera le 08 septembre au chalet du MTC.

Animations à venir

Le Dimanche 9 septembre le MTC organisera une journée découverte avec animations et test de tennis avec nos professeurs et notre nouveau partenaire, qui nous proposera des promotions sur des articles de tennis. Le traditionnel Double surprise aura lieu le dimanche 23 septembre

La vie de la commune

Passer son code de la route dans les Yvelines

Des Milliers de candidats l'on fait



Les villes de Bois d'Arcy, de Guyancourt et de Rambouillet accueillent 3 centres d'examen du code de la route. Ouvert depuis 2016 sur les sites postaux des 13 rue Abel Gance à Bois d'Arcy, du 3 avenue du Centre à Guyancourt et du 1 place André Thome à Rambouillet, ceux-ci ont accueillis de nombreux candidats. Ils proposent plusieurs sessions d'examens collectifs.

- Le site de Guyancourt est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00
- Le site de Bois d'Arcy est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 16h00
- Le site de Rambouillet est ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 15h15

La poste qui a obtenu l'agrément de l'État le 21 mai 2016 met à sa disposition ses locaux pour permettre aux candidats qui le souhaitent de passer l'examen du code de la route près de chez eux dans les meilleures conditions. Les épreuves collectives sont organisées au prix défini par l'État de 30 euros dans le cadre de la réforme du permis de conduire inscrite dans la loi du 6 août 2015. Plus de renseignements sur : la poste.fr



LA POSTE

Prévention Routière

L'association Prévention Routière, reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 1949 pour la sécurité sur les routes de France. Ses bénévoles éduquent les jeunes en milieu scolaire, et interviennent également auprès des étudiants, des seniors, des entreprises et du grand public.

Le comité des Yvelines a besoin de votre aide : rejoignez-nous comme bénévole ou simple adhérent et participez à la lutte contre les dangers de la route !



Contactez le comité : 5, passage Juliette 78220 Viroflay
tel : 01 39 50 13 09

Consultez notre site internet : www.preventionroutiere.asso.fr
Les dons et cotisations sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%.

Département de Paris

Service d'Accueil Familial à Montfort l'Amaury (78490)



RECRUTE

Dans le Département des YVELINES

Assistant(e) Familial(e) Agréé(e)

à temps complet pour accueil à titre permanent

Ces assistant(es) familiales(aux) sont recrutés(ées) en CDI pour prendre en charge au sein de leur famille des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Leur rôle est d'apporter à ces enfants l'éducation, l'affection, les conditions matérielles et morales nécessaires à leur épanouissement, dans le respect du projet élaboré avec leurs parents.

Elles (ils) travaillent en liaison étroite avec l'équipe psycho-socio-éducative et administrative du Service d'Accueil Familial et bénéficient d'une formation.

Profil attendu : disponibilité et mobilité, écoute et observation, capacité à travailler en équipe.

**Rémunération brute mensuelle pour un enfant accueilli à temps complet :
1501,76 euros + indemnité forfaitaire d'entretien par jour d'accueil 14,49 euros.**

Au préalable, il faut solliciter l'agrément auprès du Pôle Placement Enfant
bat Plainvaux - 3 rue St Charles 78000 Versailles ou se renseigner à la Mairie de votre domicile.

Puis,

Envoyer votre candidature par écrit à :

Madame la Directrice du Service d'Accueil Familial du département de Paris
8, rue de Versailles - BP 81 - 78490 Montfort l'Amaury



L'heure de la rentrée a sonné !

Grace au dynamisme des Méréennes et Méréens, l'association a le plaisir d'ajouter, cette année, de nouvelles activités sportives et culturelles à toutes celles déjà existantes : ateliers bricolage, cours de danse de salon pour débutants, flûte traversière ...

L'équipe de l'ASCL modernise ses outils de communication et ses modalités d'inscription.

Vous pourrez désormais vous inscrire et régler votre cotisation sur internet. C'est déjà le cas pour les sections basket et gymnastique. Les autres activités sont en cours de digitalisation, mais vous pouvez dès à présent télécharger les bulletins d'inscription sur notre site internet :

<http://asclmere.fr/>

Je vous rappelle que l'ASCL offre un large choix d'activités culturelles et sportives sur Méré, ou à proximité, pour les enfants et les adultes. Pour de plus amples informations, je vous invite à venir nous rencontrer lors du Forum des Associations le 8 septembre prochain, à consulter notre site internet ou à nous contacter.

Nous sommes ravis de vous retrouver enthousiastes pour une année qui s'annonce très dynamique !

Très belle rentrée à tous,

Alain Cissé -Président

Mail : alaincisse@freesurf.fr

<https://m.facebook.com/ASCL-Méré-257415985016841/>



Badminton

Vous voulez jouer au badminton, c'est facile !

De multiples créneaux s'offrent à vous.

L'inscription se fait en ligne sur le site de Mybad

(<http://club.quomodo.com/usybad.>)

Venez seul ou en famille découvrir le « bad ».

Au gymnase du poirier d'encre :

Lundi soir pour les loisirs

Mercredi 13h30 pour les jeunes (8-12 ans)

Jeudi soir pour les compétiteurs

Samedi à partir de 10h30 en famille et 11 h 30 pour les jeunes (12-18 ans)

Samedi et Dimanche soir pour tous.

Pour tous les compétiteurs, des matchs interclub sont organisés de novembre à mars (5 équipes engagées). Les jeunes qui le souhaitent peuvent participer à des tournois départementaux.

Contact : Blandine Paradan

Mobile : 06 74 54 41 86 - Mail : bparadan@gmail.com



Flûte traversière

Une nouvelle activité voit le jour cette saison : un atelier d'initiation à la flûte traversière.

L'atelier des flûtes, encadré par Sophie Ducarne-Jous, s'adresse aux enfants de CP. Il consiste en une approche ludique de la découverte et de la manipulation de l'instrument. Tout au long de l'année, à raison d'une séance de 30 minutes, le samedi matin, de 9h30 à 10h00, l'enfant découvrira, par des exercices adaptés à son âge, les principes de posture et de

respiration, mais aussi de musique d'ensemble. A travers le jeu instrumental, il appliquera les notions musicales telles que les hauteurs, les durées...

Les enfants réaliseront deux prestations dans l'année, en commun avec les élèves d'éveil musical et d'initiation, ainsi qu'avec des élèves plus avancés. Des instruments adaptés à la taille des enfants peuvent être prêtés.

Cet atelier peut, idéalement, être associé au cours d'Initiation à la musique proposé par l'ASCL le vendredi soir. Il peut accueillir un maximum de 10 enfants. Le tarif proposé est adapté au nombre de participants (entre 100 € et 200 € l'année, avec un minimum de 3 inscrits).

Contact : Guillaume Adam

Mobile : 06 77 17 71 61 - Mail : guiom.adam@gmail.com

Gymnastique

Dynamisme et énergie, gardez la forme !

N'hésitez pas à nous rejoindre et venez découvrir les talents de nos trois professeurs : Christelle, Dominique et Marine.

Deux styles de gymnastique sont proposés :

Une gym tonique assez dynamique :

renforcement musculaire - cardio-training - abdos-fessiers, musculation - initiation pilates - gym ball et steps,

Et une gym douce à base d'assouplissements afin d'éviter les efforts trop violents

stretching - étirements - gym posturale.

Ces cours sont ouverts à tous (ados et adultes).

Au gré de votre disponibilité et de votre forme, pour une même cotisation, vous pouvez participer chaque semaine à un ou plusieurs cours.

Contact : Monique Bourg

Mobile : 06 61 45 59 80 - Mail : monique.bourg@orange.fr



Danse de salon

Vous aimez la danse ? Vous avez envie d'apprendre les danses de couple (valse, tango, slow fox, quick step, samba, cha cha cha, rumba, paso doble, rock) et les danses en ligne ?

Venez nous rejoindre à Méré tous les mercredis soir pour ne plus rester sur votre chaise quand les autres s'amusent...

Deux niveaux :

- un cours débutants de 19 h 15 à 20h15
 - deux cours intermédiaires de 18h00 à 19h15 et 20h15 à 21h30.
- Jeunes ou moins jeunes, venez partager notre passion dans une ambiance chaleureuse.

Soirée découverte le mercredi 5 septembre. Inscrivez-vous !

Contact : Monique Bourg

Mobile : 06 61 45 59 80 - Mail : monique.bourg@orange.fr



Marche nordique

Pratiquez la marche nordique à Méré. Tous les samedis matin de 9h30 à 12 heures Sport alliant endurance et convivialité, la marche nordique est un excellent choix pour retrouver la forme et la

conserver ! La marche nordique s'adresse à tous, sportifs ou sédentaires de tous âges souhaitant prendre leur santé en main et se mettre ou se remettre au sport.

Accessible à tous, cette marche dynamique en pleine nature concilie endurance et renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Les deux bâtons permettent de marcher plus longtemps et de garder l'équilibre dans les dénivelés. Grâce à l'utilisation des bâtons, la marche nordique tonifie les muscles et entretient la

souplesse, l'équilibre et la coordination entre bras et jambes. Les marches ont lieu sur des terrains différents, ce qui permet aussi la découverte de sentiers, forêts et plaines environnantes. Environ 2 heures de marche, 8 à 12 km.

Rendez-vous sur le parking de la mairie de Méré le samedi, départ en voiture à 9h30, puis covoiturage sur le lieu de randonnée.

La marche nordique a lieu tous les samedis matin du 15 septembre 2018 à fin juin 2019 de 9h30 à midi, hors vacances scolaires. Des bâtons peuvent être prêtés lors des premières séances. Séances d'essai libres les 15 et 22 septembre 2018

Tarifs de la cotisation - Méréens : 15€ - Non Méréens : 20€
Etudiants et élèves : 5€ - Un certificat médical sera demandé

Contacts : Thierry ou Bernadette

**Mail : schindler.bernadette@gmail.com
ou mereascl@gmail.com**

**Inscription le 8 septembre à la journée des associations,
ou sur le site de l'ASCL Méré**



Anglais

L'ASCL organise des sections de 1h de conversation en anglais pour tous les âges et tous les niveaux (enfants, adolescents, adultes – niveaux débutants, avancés, confirmés...). Les cours auront lieu les jours suivants, les groupes seront constitués en fonction des nouvelles demandes :

Mardi 19h30 à 21h30

Mercredi de 10h à 12h – 14h à 18h – 20h à 21h

Jeu de 19h30 à 21h30

Vendredi de 19h30 à 21h30

N'hésitez pas à nous contacter :

**Laure Duarte-Perez (06.84.38.93.77)
ou Sabrina Figoli (06.28.05.13.06).**

Mail : keeppcalmandlearnenglish.ascl@gmail.com

(merci de préciser votre niveau ou classe et vos disponibilités).



La Sophrologie

Prenez le temps d'un moment pour vous !

Synthèse des techniques orientales de méditation, de yoga et de relaxation, la sophrologie développe la conscience de façon à harmoniser le corps et l'esprit, en chassant douleurs, stress, insomnies et angoisses....

Cet instant de relaxation permet de s'évader et de rester apaisé. Vous souhaitez apprendre à gérer votre stress et vos émotions ? Pourquoi ne pas essayer ?

Rendez-vous pour un cours d'essai gratuit

le mercredi 5 septembre 2018 à la mairie de Méré

Séances animées par Coralie Grangeot, Sophrologue RNCP formée par l'IFS

Contact : Monique BOURG

Mobile : 06 61 45 59 80

Mail : monique.bourg@orange.fr



Elle concernera :

la peinture et le papier peint,

l'électricité,

la plomberie,

les revêtements de sols.

Les bénévoles chargés de l'animation de cet atelier se proposent d'initier les participants aux principes de base de chacun des domaines proposés (dont la liste n'est pas limitée), un approfondissement pouvant être envisagé ultérieurement en fonction des besoins exprimés.

Cet atelier « bricolage » se tiendra chaque premier lundi du mois* (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30 dans la grande salle des associations de la mairie de Méré. Les candidats s'inscriront pour chaque séance contre une modeste participation financière de 5 € destinée à couvrir l'achat des fournitures nécessaires à l'atelier.

Atelier Bricolage

L'ASCL vous propose, à la rentrée 2018, une nouvelle activité : le bricolage. Elle sera destinée aux débutant(e)s et se voudra pratique.

L'inscription se fera sur internet et le paiement lors de la séance. - Contacts :

Michel LOISEAU (01.34.86.15.21) et Thierry LLORCA (01.34.86.87.24) - llorcat@orange.fr

*** Première séance : lundi 10 septembre 2018**



A vos agendas :

Les portes ouvertes de la rentrée. Testez un cours !

Danses : Mercredi 5 septembre aux 3 cours de 18h à 19h15, de 19h15 à 20h15 puis de 20h15 à 21h30.

Sophrologie : mercredi 5 septembre aux 2 cours de 17h30 à 18h50 et de 19h à 20h20

Marche nordique : samedis 15 et 22 septembre. RDV 9h30 sur la place de la mairie de Méré (prêts de bâtons).

Sans oublier le forum des associations le 8 septembre 2018

Fête de la Saint-Jean à Méré du samedi 23 juin 2018



Le soleil, la chaleur et le nombre de convives ont permis une pleine réussite de cette soirée.

La semaine précédent la fête de la St Jean les employés communaux ont installé les planchers, préparé le terrain de l'Abbaye et amené le matériel.

Le samedi après-midi les membres de la commission des fêtes ont mis en place la tente pour le DJ Yves et disposé les tables et les bancs.

19h00 : L'apéritif offert par la municipalité a été très apprécié. C'est l'occasion pour les méréens de rencontrer leurs élus, de s'informer sur les nouvelles de la commune, de communiquer.

Pendant le repas les enfants ainsi que les adultes se dépensent sur la piste de danse trop étroite cette année.

Alain aux commandes de la barbe à papa n'a pas chômé. Quelle réussite, il n'a pas eu de pose et s'est arrêté à l'épuisement du sucre.

21h30 : distribution des colliers fluo par l'équipe de la commission. A la nuit tombée, le terrain de l'Abbaye semblait rempli de lucioles.

23h00 : le tirage du feu d'artifice a ravi les nombreux spectateurs. Puis reprise de la danse et vers 1 heure du matin la fête se termine et le plus dur reste à faire : ranger, nettoyer, démonter la tente, etc...

Puis un dernier coup d'œil et nous nous sommes souhaités une bonne nuit, vers 3h00.

Merci à tous et en particulier aux membres de la commission et aux extérieurs de la commission, aux employés communaux pour le montage et démontage des planchers sous un soleil de plomb.



Club d'escalade Sisyph

Le club d'escalade Sisyph organise une matinée d'initiation **le dimanche 2 septembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 au gymnase du Lieutel, à la Queue-lez-Yvelines**. Tous les renseignements figurent sur le site sur lequel vous trouverez les contacts pour toute question complémentaire.

Club Escalade Sisyph USY 78940 La Queue-lez-Yvelines Site internet : usy-escalade.e-monsite.com



SIEED

LES VEGETAUX

Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en mars. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

Article 12 : Collecte :

La collecte des végétaux est effectuée en porte à porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace

qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m³.

LES ENCOMBRANTS

Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés.

Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures, solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

Article 14 : Collecte encombrants :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m³. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED.

Encombrants :

20 septembre 2018

Collecte déchets verts :

tous les lundis du 26 MARS 2018
au 3 DECEMBRE 2018

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de

10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine

avant 7h00 et après 20h00

Les samedis

avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Naissances

Lucile de Vasselot de Regne le 9 juillet 2018

Ethan Dejean Dupin le 26 juillet 2018

Mariages

Sylvie Dechaize et Gaël Le Berrurier le 5 mai 2018

Flavie Jaquemet et Kévin Roux le 28 Juillet 2018

Décès

Chitra Guyot au printemps 2018

Philippe Petit le 12 mai 2018

Claude Touzet le 31 mai 2018

Gérard Marcel le 26 Juillet 2018

• Cinéma en plein air au Poirier d'encre

Pique-nique ou food truck 19h00

Film 20h30

• Rentrée Scolaire 3 septembre

• Forum des associations

8 septembre de 9h à 13h

• Saint Roch au Poirier d'Encre

9 septembre 11h - 12h30 et 13h30 - 17h30

• Journées du Patrimoine

15 et 16 septembre

• Rassemblement de voitures Trabant

à Vicq 14 au 17 septembre

• L'âne Anthelme et les tranchées de la 1ère guerre

22 septembre 16h30

• Messe du Saint Fiacre à l'église de Méré

décorée 29 septembre 18h30

• Aspirine et les femmes en 14/18 et après

12 octobre 20h30

• Voyage du CCAS à Compiègne

4 octobre

méré - St Roch

fête du village



Parc du poirier d'encre

- Escalade avec tyrolienne
- Trampolines élastiques
 - Circambule
- Sculpture ballon
- Atelier maquillage
- Bike Park Mobile
- Djembé

Toutes les animations
sont gratuites, offertes
par la Commission Fêtes
et Cérémonies
et la Commission
Jeunesse de Méré

Dimanche 9 septembre 2018

de 11h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

